

La quantité ne suffit pas

Même s'il a été aménagé, le cadre juridique de l'accueil de la petite enfance date de dix ans et plus. Entretemps, les familles ont évolué, de même que les attentes de qualité pour le secteur. Eddy Gibson est responsable de la Direction de l'accueil de la petite enfance à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) il ajoute que « les deux premiers plans Cigogne ont augmenté le nombre de places d'accueil. Cela a un impact sur la structure de gestion : on doit faire plus avec les mêmes moyens. Et un 3^e plan Cigogne se prépare. En Flandre, on s'est rendu compte qu'investir sur la seule quantité de l'offre d'accueil ne suffit pas. Il faut réinventer dans l'existant ».

L'ONE est l'organisme de référence en matière d'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est à justement son ambition. Ainsi, il a prévu dans son dernier contrat de gestion de déléguer une nouvelle vision de l'accueil, plus professionnelle. « Nous sommes en train de travailler dans des centres ses principes directeurs », commente M. Gibson. Pour lui, cette réforme invite à repenser le système et ses fondamentaux, comme la formation initiale, en lien avec le Code de qualité de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi celui de l'Union européenne. Ce travail ne peut se comprendre que dans la concertation entre tous les secteurs de l'accueil, de 0 à 12 ans. De plus, il doit se faire en parallèle avec la réforme de la formation initiale de l'enseignement.

pour prendre du recul réflexif avec lui, avec des outils ad hoc.

Il est également nécessaire de révaloriser la profession par une amélioration des conditions de travail, notamment une meilleure accessibilité au développement professionnel continu. ■

© Florence Prard a mis sur pied à l'Université de Liège l'Unité de Professionnalisation en Éducation - Recherche et Formation (PEREF). Pour les étudiants en sciences de l'éducation, elle y donne notamment un cours obligatoire sur les questions et pratiques d'éducation des jeunes enfants et des cours sur la formation des professionnels du champ de la petite enfance.

© PIRARD F. (dir.). Formations initiales dans le champ de l'accueil de l'enfance (0 - 12 ans). Recherche-action exploratoire financée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ONE, 2012. [billy13101u](#)
© PIRARD F., DEHIERA, FRANKOIS N., MOULS E. Les formations initiales des professionnelles de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'accueil : enjeux et perspectives, ONE, juillet 2015. [BILLY13131u](#)

cueil en maternelle et à renforcer la continuité avec l'accueil extrascolaire, l'expérience d'un baccalauréat en « Pédagogie du jeune enfant », lancée en Flandre en 2011 (lire en pages 22-23) ainsi que l'*Éducare* développé en Suède (lire en page 23) le montrent.

Et le coût ?

Parlons plutôt d'investissement dans l'enfance. La société en sortira gagnante. Il faudra sans doute procéder par phases. D'autres l'ont fait. Comme l'Angleterre. Et la Nouvelle-Zélande où, aujourd'hui, 80% du personnel a un niveau d'enseignement supérieur. Dans la plupart des pays, la mise en place d'une telle réforme a duré dix ans.

D'autres aspects à prendre en compte ?

L'équilibre entre théorie et pratique devra se maintenir à tous les niveaux. Les stages resteront fondamentaux. Il est nécessaire de faire évoluer le tutorat, avec des temps structurels pour accueillir et accompagner le stagiaire et

